

Département : ALPES-MARITIMES

Organisme : Syndicat Mixte « Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes »

COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2000

N° 2001-06 / 03

DELIBERATION
De la COMMISSION ADMINISTRATIVE

Séance 28 juin 2001

Concernant l'approbation du compte d'administration dressé par *Monsieur Jean THAON*, ordonnateur.

La Commission administrative, réunie sous la présidence de *Monsieur Fernand BLANCHI*,

Après s'être fait représenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2000 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que *Monsieur Jean THAON*, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2000, les finances du syndicat mixte Département/Communes E.D.M.A.M. en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget de 2000, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

N°	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Résultats de l'exercice		Résultats à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
85		(*) 599 425 24	6 933 975 08	6 825 150 07		435 170 52
06		157 570 29	154 089 16	(*) 220 801 39		224 282 52
		756 995 53	7 088 064 24	7 045 951 46		659 453 04
TOTALX						

(*) dont capitalisation de l'excédent de fonctionnement n-1 au 1068 : 55 429.71 F

DELIBERATION
De la COMMISSION ADMINISTRATIVE
(suite)

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice **2000** définitivement closes, et les crédits annulés.

.....

.....

.....

.....

- NEANT -

Fait et délibéré à Nice, le **28/06/2001**

Ont signé le registre des délibérations :

MM THAON, BLANCHI, CUTURELLO, ESTROSI, FRANCO, FRERE, GILLY, REGHEZZA, VELAY, BALLARELLO, GINESY, LORENZI, MANGIAPAN, MARY, MASCARELLI, MORANI, VEROLA, VIAL, CLARY, OTTO, BARBIER, PASCAL, GILI, PELLETIER, BONNET, MALAUSSENA, et MMES RENAUDO, STEFANI, SOMARIA, CORDONNIER, ROUANET, FORESTIER, GASTALDI, ALLAVENA, RAYBAUD, PECQUEUR.

~~Le Président,~~
~~Jean THAON~~

Le Président,
Jean THAON.

